

COMMUNIQUE DE PRESSE

Production de déchets : où en est-on en Bourgogne ?

Dijon, le 4 mars 2015 - **Alterre Bourgogne a récemment publié un état des lieux annuel de la gestion des déchets ménagers en Bourgogne** (sur la base des données 2012).

Les lois Grenelle fixaient trois grandes priorités en matière de déchets (dans le cadre des objectifs pour 2012) :

1. Le renforcement de la prévention (éviter de produire des déchets)
2. Le développement du recyclage
3. La réduction des quantités de déchets incinérés et enfouis

Où en est-on en Bourgogne par rapport à ces objectifs nationaux ?

- **Les quantités de déchets d'emballages ménagers collectés en vue d'être recyclés sont de 54 kg/hab : un résultat qui dépasse l'objectif national fixé à 52,5 kg/hab.**
- **Le taux de valorisation matière (recyclage + compostage) est largement atteint avec 42 % alors que l'objectif national est de 35 %.** Mais attention ! L'objectif passe à 45 % pour 2015.
- **En revanche, avec seulement 11 % de réduction des déchets incinérés ou stockés, l'objectif national de 15 % n'est pas atteint** et demande à la fois de continuer à réduire nos déchets et d'en améliorer la valorisation.

Au final, l'ensemble des déchets ménagers collectés en Bourgogne n'a commencé à décroître que depuis 2009, au rythme de 3 % entre 2008 et 2012. Une baisse qui s'explique en partie par la conjoncture économique défavorable de ces dernières années mais sans doute également par les premiers effets des plans locaux de prévention des déchets qui concernent 18 collectivités en Bourgogne, et des plans départementaux.

Réalisée dans le cadre du Réseau régional des observatoires déchets (portés par les quatre conseils généraux de Bourgogne), en partenariat avec l'ADEME Bourgogne, cette étude de la collection « Données et analyses », est disponible sur le [site web d'Alterre Bourgogne](http://www.alterre-bourgogne.org).



Contact presse : Stéphanie Marquet, Alterre Bourgogne, 9 Bd Rembrandt, Dijon

Tél. : 03.80.68.44.30 – Courriel : s.marquet@alterre-bourgogne.org